



*Association les Fontaines*

*Abbé Pierre Marlé*

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**De l'Association « Les Fontaines » *Abbé Pierre Marlé***

Siège Administratif

**4 juin 2010**

à 17h00

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**



Siège social : 101 rue de bizy – VERNON

Siège administratif : Centre polyvalent « les Blanchères » - 40 rue Louise Damasse – VERNON

Tél. : 02 32 64 35 70 – Fax : 02 32 64 35 79 – Courriel : [siege.asso@lesfontaines.fr](mailto:siege.asso@lesfontaines.fr)

Adresse postale : B.P. 128 - 27201 VERNON cedex Site Internet : [www.asso-lesfontaines.fr](http://www.asso-lesfontaines.fr)

Association Loi 1901 à but non lucratif et d'utilité sociale

Déclarée à la préfecture de l'Eure le 30.11.1955

L'année qui vient de s'écouler est probablement celle où l'Association et son Conseil d'Administration ont été les plus mis à contribution, depuis que je préside à leurs destinés.

Année difficile, car un lourd différend avec l'un de nos financeurs, « plombait » manifestement toutes nos relations professionnelles avec lui, voire aussi pour certains, leurs relations personnelles. Difficultés qui semaient également et légitimement l'inquiétude parmi les salariés. Heureusement, six mois d'intenses et tendues négociations ont pu aboutir positivement 8 jours avant la fin de l'échéance budgétaire au grand soulagement de tous.

Vous entendrez donc juste après le rapport moral, le rapport financier présenté par M. Gérard PERCHEY concernant les comptes de l'association. Je vous rassure, le bilan est positif et je pense que le Commissaire aux comptes ici présent, certifiera l'intégralité et la justesse de nos comptes.

Mais cette année difficile fut aussi celle des projets qui s'enchainent, qui se réalisent et qui solidifient l'Association et ce, malgré la conjoncture actuelle.

Pour rappel :

- ✓ Fin des travaux et inauguration du groupe « La Tour » à l'ITEP Léon Marron.
- ✓ Nouveaux locaux sur Vernon, rue Louise Damasse pour l'équipe de Trait d'Union et inauguration de ces locaux.
- ✓ Agrandissement et rénovation du Centre d'Accueil de jour « La Source » suivis de son inauguration.
- ✓ Travaux d'amélioration de l'accueil des jeunes du Centre Educatif « Les Fontaines » à Vernon et au Val de Reuil, générant de fait, de meilleures conditions de travail pour les salariés concernés.
- ✓ Fin des travaux et inauguration du siège, là où nous sommes aujourd'hui, accueilli et je les en remercie, par l'équipe du Centre de Guidance.
- ✓ Et puis ouverture officielle de l'ITEP « du Soleil Levant » dont l'inauguration a eu lieu il y a une semaine, en présence de plus de 200 personnes. Cette réalisation de 7,5 millions et demi d'euros prouve s'il le fallait, que le conseil d'Administration a toute la confiance dans sa gestion des établissements et services comme dans sa vision associative, des autorités de contrôles et financières dont elle relève.

D'autres projets s'annoncent avec acuité :

- ❖ En 2010 : poursuite de la recherche pour une installation urgente dans des locaux appropriés à Louviers ou au Val de Reuil du Sessad « la Courte Echelle » (les locaux actuels étant trop exigus).
- ❖ En 2011/2012 : construction de 2 groupes de 13 lits à l'ITEP Léon Marron (coût estimé 2,5 millions d'euros).
- ❖ En 2013/2014 : construction à Vernon de la Maison d'Accueil Spécialisée pour 35 adultes (la suite du CAJ « La Source »). Le coût est estimé aujourd'hui à plus de 5 millions d'euros. Il est intéressant d'ailleurs d'indiquer que nous avons l'accord verbal de l'ARS, de pourvoir à l'achat (fin 2011 début 2012) du terrain de 3000 m<sup>2</sup> sur le territoire de la ville de Vernon.

Voilà pour les projets immobiliers, maintenant en ce qui concerne les emplois, il ne devrait pas y avoir de grands changements pour cette nouvelle année.

Ainsi et pour rappel, chaque départ volontaire de salariés ou départ en retraite sera étudié et analysé quant à son remplacement par le Directeur de l'établissement concerné et avant décision définitive, il devra recueillir l'avis du siège.

Car, en effet, nous sommes depuis les derniers budgets dans une redistribution de moyens existants. Donc plus aucune création de poste n'est à attendre pour 2010/2011 que cela soit pour les établissements relevant de l'ARS ou bien pour celui relevant du CG27.

D'où maintenant, la nécessité urgente de la mise en place du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), pour l'ensemble des établissements relevant de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de l'Eure.

Pour fin 2010, il faudrait que ce projet soit effectif afin que l'on puisse le mettre en œuvre pour les futurs budgets à déposer pour au 30 octobre 2011.

Lors de l'avancée de nos travaux CPOM, nous étudierons avec l'Etat, l'hypothèse que le Conseil Général vienne nous rejoindre dans cette négociation.

Pour rappel, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, est une nouvelle méthode de travail mise en place avec les financeurs, permettant sur une durée de 3 ans à 5 ans, un suivi des moyens, mis à disposition des établissements et services afin de tenir les objectifs sur lesquels l'Association s'est engagée avec les autorités financières.

Maintenant que je viens de décliner nos réalisations et celles à venir, je voudrai m'adresser aux 207 personnes salariées de l'Association.

Aujourd'hui, de part les missions spécifiques qui lui sont confiées, vous avez la sécurité de l'emploi et par ailleurs, la CCNT 1966 vous garanti votre rémunération en fonction conjointement de votre diplôme et de votre poste de travail.

Mais nous savons tous que des turbulences secouent déjà depuis 2 ans notre secteur médico-social (secteur des tutelles, secteur de la prévention spécialisée, secteur des CHRS, secteur des placements familiaux, secteur d'Aide à Domicile etc., réduction financière des enveloppes d'Etat pour les CUCS, etc.

Demain, tout nous prouve qu'il faudra s'adapter aux orientations imposées par l'ARS, de même, comment ne pas comprendre et intégrer légitimement « les nouvelles données financières » que subit le Conseil Général de l'Eure qui voit ses recettes diminuer de 18 % et ses charges augmenter d'autant. Il serait impensable, irréaliste et inconcevable pour des gestionnaires avisés et responsables de ne pas en tenir compte.

Suite à cette analyse sur fond de réduction ou de stagnation de moyens, le Conseil d'Administration demande aux directeurs de bien vouloir prendre en compte ces données lors du dépôt de leurs prochains budgets.

Donc les mots d'ordre, avec les moyens qui sont les nôtres aujourd'hui et ceux que nous aurons demain, sont **Prudence, Vigilance, Attention, Réalisme** et **Réactivité**, voilà ce que le Conseil d'Administration attend de l'ensemble de ses cadres et de ses salariés.

Maintenant, je voudrai profiter de l'occasion qui m'est donnée, pour remercier de nouveau, le travail produit avec pertinence, perspicacité, obstination et justesse par l'ensemble des personnels de comptabilité et de secrétariat.

Ce remerciement n'est pas « feint », il est sincère et prouve que nous pouvons compter sur vous. Car, en fait depuis 2 ans, vous avez été largement mis à contribution quant aux changements comptables, voulus et attendus par le Conseil d'Administration, le Commissaire aux comptes et nos tarificateurs.

Avant de conclure, je voudrai saluer avec chaleur mais nostalgie, 2 membres du Conseil d'Administration qui vont nous quitter dans quelques instants et qui seront remplacés après délibération et vote selon nos statuts par 2 autres membres cooptés.

Il s'agit de Mme Bernadette FROMAGÉ, Educatrice Spécialisée de profession et au demeurant, ancienne Directrice d'établissement, titulaire du CAFDES, qui au tout début de sa carrière en 1964, a été salariée des Fontaines d'Orgeville avec son mari je pense ? ; et Nicole CHAUVIN,

Assistante Sociale qui vient de bénéficier d'un départ à la retraite, très attendu depuis 2 ans par ses proches. Elle va se consacrer maintenant avec son mari, à divers voyages autour du monde et sera de fait, très peu présente en France. La preuve, son absence aujourd'hui car les valises se préparent. Toutefois, vendredi dernier, elle m'expliquait la joie, et le plaisir qu'elle avait tirée de cette expérience bénévole au profit des jeunes, mais tout en m'indiquant immédiatement qu'elle avait de l'amertume et du regret à nous quitter.

Nicole et Bernadette, merci beaucoup pour votre dévouement. L'Association et à travers elle, ses usagers, souhaite vous témoigner sa reconnaissance pour votre bénévole implication, non empreinte en retour, d'un quelconque bénéfice personnel.

Ainsi, deux autres membres vont être cooptés par les adhérents à jour de leurs cotisations. Il s'agit de Mme Dany COLLIN, cadre de Santé et Présidente de l'UNICEF pour le Département de l'Eure, cooptée par M. Pierre DELAUNAY et moi même et de Maître Pierre VERDIER, jeune retraité, Avocat honoraire, spécialisé en Droit social, coopté par M. Pierre CONDORET et moi-même.

Voilà mesdames et messieurs, j'en termine aujourd'hui avec le rapport moral de cette année et avant de répondre aux questions déclinant de ce rapport moral et de procéder au vote pour approbation, je vous remercie de votre attention.

Le Président  
Gérard VARIN